Image not found or type unknown

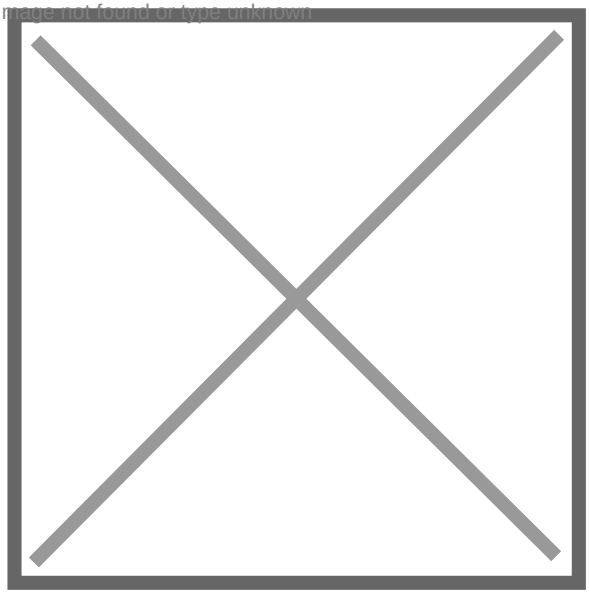

Succession paiement de taxe

Par **cledou**, le **01/03/2008** à **09:05**

Mon mari vient d'hériter avec sa soeur d'une maison .
Le notaire leur a dit qu'ils devraient payer 20% de taxe sur la vente de la maison(part du vendeur) car la maison avait moins de 5 ans.Donc sur une valeur estimée de 300 000 euros ,par exemple,ils paieront 60 000 euros de taxe.
Je ne comprends pas pourquoi?
Quelle justification juridique?

Par **Visiteur**, le **01/03/2008** à **14:38**

Une vente d'un bien de moins de 5 ans n'est pas soumis à l'impot sur le plus-value, mais à la TVA.
Cependant elle se calcule par différence entre TVA encaissée sur la vente et TVA payée sur l'achat.
Tout cela, sauf erreur ou omission.
Demandez à votre notaire de vous faire le chiffrage, c'est courant pour lui.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés